

BE-A0510_000218_002746_FRE

Inventaire des archives de la famille de Lalaing



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Histoire du producteur et des archives.....	4
Producteur d'archives.....	4
Biographie.....	4
Archives.....	8
Historique.....	8
Acquisition.....	8
Contenu et structure.....	9
Contenu.....	9
Archives concernant les personnes.....	9
Archives concernant les biens.....	16
Mode de classement.....	23
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	25

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
de Lalaing (Famille)

Période:
13de - 19de eeuw

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0510.105

Etendue:

- Etendue inventoriée: 47.25 m
- Dernière cote d'inventaire: 2104.00

Dépôt d'archives:
Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume

Producteurs d'archives:
de Lalaing (famille), 12e - 20e

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

BIOGRAPHIE

Philippe de Lalaing, seigneur de la Mouillerie, naquit en 1499. Sa mère, dont le nom figure dans l'ampliation des lettres de légitimation accordée en 1534, était Ysabeau d'Haubourdin. Son père, Antoine de Lalaing, est l'auteur de la relation du voyage de Philippe le Beau en Espagne

¹. Il fut chef des finances des Pays-Bas, stadhouder de Hollande, chevalier de la Toison d'Or. Tout au cours du règne de Marguerite d'Autriche il jouit d'une faveur marquée auprès de cette princesse qui le choisit comme chevalier d'honneur et lui confia par provision à la veille de sa mort le gouvernement des Pays-Bas. Une légende, qui fut acceptée par Brassart

²

n'hésita pas à faire de Philippe de Lalaing le fils de Marguerite d'Autriche. Le Glay

³

d'abord, Bruchet

⁴et Gh. De Boom

⁵ensuite, ont fait justice de cette assertion.

Le jeune Philippe de Lalaing bénéficia de la protection de la gouvernante, dont il fut maître d'hôtel. En 1529, Marguerite d'Autriche l'envoya en ambassade auprès de François Ier pour discuter des modalités d'application de la paix de Cambrai. Philippe de Lalaing fit tenir à cette occasion un registre soigneux de sa correspondance, qui a été publié par Gh. De Boom

⁶. Ce registre ne figure pas parmi les archives déposées aux Archives générales du Royaume.

De son mariage avec Florence de Rechem, vicomtesse d'Audenarde, Philippe de Lalaing eut un grand nombre d'enfants. L'aîné mourut jeune ; le second, Jacques I de Lalaing, embrassa la carrière des armes. Il épousa en premières noces Marie d'Enghien, l'héritière de la seigneurie de Zandbergen. Nous

1 GACHARD, Voyage de Philippe le Beau en Espagne en 1501 par Antoine de Lalaing, sr de Montigny, dans Collection des voyages des souverains des Pays-Bas, t. I, Bruxelles, 1876.

2 BRASSART, Notice historique et généalogique sur l'ancienne et illustre famille des seigneurs et comtes du nom de Lalaing, Douai, 1847, p. 55 et 67.

3 LE GLAY, Rectification au sujet de la naissance de Philippe de Lalaing, dans Bulletin de la Commission historique du Département du Nord, t. III, 1847, p. 326 à 328. ID., Lettre au sujet d'une erreur échappée à M. Brassart dans sa notice historique sur les comtes de Lalaing, dans Mémoires de la Société Nationale d'agriculture, sciences et arts, séant à Douai, Ire série, t. XIII, 1848-1849, p. 343 à 345.

4 M. BRUCHET, Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, Lille, 1927, p. 61, note 3.

5 Gh. DE BOOM, Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses ambassadeurs à la cour de France concernant l'exécution du traité de Cambrai (1529-1530), Bruxelles, 1935, p. VIII et IX.

6 Gh. DE BOOM, op. cit.

possédons peu de renseignements touchant la vie de ses successeurs immédiats. Brassart nous apprend que Jacques II de Lalaing fut page de la reine Christine de Suède qu'il accompagna en 1655 en Italie. Le fonds ne conserve aucun document relatif à cet épisode. Jacques II de Lalaing s'engagea dans la cavalerie. Sa première épouse, Marie-Thérèse Rym, lui donna deux fils qui firent l'un et l'autre une brillante carrière.

Le cadet, Lopez-Marie-Carlos de Lalaing, d'abord capitaine aux gardes wallonnes, servit dans l'armée du roi d'Espagne, dont il devint lieutenant général. Fixé en Espagne, il s'y maria et les descendants de sa fille y portèrent le titre de comte de Lalaing.

L'aîné, Maximilien-Joseph, resté aux Pays-Bas, devait par l'énergie de son caractère contribuer à relever sensiblement la situation de sa famille. Lui aussi avait choisi la carrière des armes. D'abord capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne dans le régiment du baron de Wrangel, il était en 1702 lieutenant-colonel au second bataillon de ce régiment et c'est en cette qualité qu'il se distingua au cours de la défense de Venloo.

Maximilien-Joseph de Lalaing devint membre des états de Brabant en qualité de comte de Tildonk, le 6 octobre 1707

⁷). En 1711 il fut député ordinaire de l'état noble.

La guerre de succession d'Espagne se poursuivant par des succès alliés, la partie septentrionale des Pays-Bas devait bientôt passer, après la bataille de Ramillies (23 mai 1706), sous le contrôle de la Grande-Bretagne et des Provinces-Unies. En 1708 le duc de Marlborough accorda à Jacques II de Lalaing des lettres de sauvegarde pour son château de Zandbergen. L'année suivante - en 1709 - le duc attira l'attention sur les services rendus par Maximilien-Joseph de Lalaing et le recommanda en même temps que le comte de Maldeghem. Il fut nommé en 1712 gouverneur et capitaine de Lierre. Quelques années plus tard, en 1717, il fut conseiller de la Jointe provisionnelle d'État instituée auprès du marquis de Prié pour le gouvernement des Pays-Bas autrichiens

⁸). Il était d'ailleurs entré sans doute dans l'entourage du marquis de Prié, puisqu'on le rencontre en compagnie de la marquise et de son fils lors de l'incident désagréable qui les opposèrent à une sentinelle de la garde bourgeoise

⁹. Le 3 août 1717 le marquis de Prié chargeait Maximilien-Joseph de Lalaing d'administrer le comté de Namur pendant une indisposition du comte de Lannoy. Il avait à admonester le magistrat de Namur parce que les bourgeois de la ville, arguant du déclin du commerce, refusaient de verser leur quote-part dans une aide consentie par les états. Ici apparaît pour la première fois ce qui

7 HERCKENRODE, Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, t. II, Gand, 1865, p. 1172.

8 GACHARD, Documents inédits concernant les troubles de la Belgique sous le règne de l'empereur Charles VI, t. I, Bruxelles, 1838, p. 6 et 128.

9 GACHARD, Histoire de la Belgique au commencement du XVIII, siècle, La Haye, Bruxelles, 1880, p. 444, note 4 : relation du 2 juillet 1717.

semble être rapidement devenu une spécialité du comte de Lalaing : la réclamation d'aides. A partir de 1719 de nombreuses commissions le chargent de la demande de subsides auprès des états de Flandre et même, en 1738, auprès des états de Luxembourg.

Maximilien-Joseph se rendit à Vienne - sans doute dans le courant de l'année 1718

¹⁰. Le 9 novembre 1718, le prince Eugène, gouverneur des Pays-Bas, lui confia le gouvernement de la ville de Bruges et le poste de superintendant de la gendarmerie de Flandre. Quelques années plus tard, en 1724, il devint grand-bailli de Bruges et du Franc, à condition toutefois de rembourser les sept mille livres avancées par le précédent titulaire de la charge.

Une partie de la correspondance du comte de Lalaing est parvenue jusqu'à nous. Elle est groupée en une liasse qui a été placée dans les papiers d'office et elle nous permet de suivre l'activité du comte dans ses fonctions. On le voit s'occuper du renouvellement des lois de Bruges et du Franc. Il assiste aux redditions des comptes des villes de Bruges et de Gand, à ceux du Franc. Au début de la guerre de succession d'Autriche, au cours des années 1742 et 1743, il eut à s'occuper du passage des troupes anglaises qui débarquaient à Ostende et se rendaient par les Pays-Bas au secours de Marie-Thérèse.

En 1729 et à la délibération de la gouvernante des Pays-Bas, l'archiduchesse Marie-Elisabeth, le comte de Lalaing entra au Conseil d'État, auquel il assista avec assiduité. L'impératrice Marie-Thérèse devait lui décerner le titre de conseiller intime actuel. Ses promotions dans l'armée se poursuivaient parallèlement: général major, puis lieutenant feldmaréchal, général d'artillerie enfin. Le 7 avril 1719 l'empereur Charles VI avait récompensé ses services en lui accordant, ainsi qu'à ses descendants, le titre de comte de Lalaing. En 1749, il était autorisé à timbrer ses armes d'une couronne à cinq fleurons et à les placer dans un manteau d'hermines

¹¹.

Le comte de Lalaing avait épousé en 1703 Marie-Catherine L'Archier qu'il perdit six ans plus tard. Elle lui avait donné un fils et deux filles. Peut-être le sentiment d'avoir relevé le lustre de sa maison, contribua-t-il à rendre le comte impérieux jusque dans sa propre famille, toujours est-il qu'il suscita maintes chicanes à son fils aîné lorsqu'il fut majeur. En 1726 le comte contracta un second mariage avec la veuve du comte de Winterfelt, dont il eut un fils, le comte Eugène de Lalaing.

Ce fils cadet entra dans le régiment de Los Rios. Il fut chambellan de l'empereur. La collection des manuscrits divers des A.G.R. contient des documents intéressants concernant Eugène de Lalaing. Ces pièces ont été signalées en leur lieu dans le présent inventaire.

¹⁰ Lettre du curé de Tildonli, 17 janvier 1719 (Inv. no 1663).

¹¹ F. BRASSART, Le blason de Lalaing, notes généalogiques & héraldiques sur une ancienne et illustre maison, Douai, Paris, Gand, 1879, p. 185.

Charles-Philippe-Joseph, fils aîné du comte Maximilien-Joseph de Lalaing, servit d'abord au régiment de cavalerie du marquis de Westerloo, avant de devenir capitaine d'un régiment de cuirassiers. Il fut chambellan de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas, et chambellan de l'empereur.

Son fils, Maximilien-Charles-Joseph de Lalaing, également chambellan de l'empereur, siégea aux états de Brabant. Il fut grand-bailli de Courtrai et nous a laissé quelques pièces et comptes relatifs à sa charge. Ses deux fils cadets furent admis dans l'Ordre de Malte et ses trois filles furent chanoinesses de Nivelles.

Son fils aîné, Charles-Joseph-Ghislain de Lalaing, épousa en 1807 Marie-Henriette de Maldeghem, qui demeura veuve fort jeune - en 1815 - avec deux enfants en bas âge. Elle eut à assumer la tutelle de ses enfants et à s'occuper de la gestion de leurs biens. La comtesse fut également dame du palais de la reine des Pays-Bas. Ensuite, pendant de longues années, puisqu'elle vécut jusqu'à près de quatre-vingts ans, la comtesse de Lalaing s'occupa de littérature et d'histoire. En 1849, elle publia " Maldeghem la Loyale ", ouvrage dans lequel la comtesse s'est attachée à retracer non seulement l'histoire de ses ancêtres, mais aussi celle des biens que sa famille avait possédés. Elle publia également des traductions d'oeuvres anglaises et italiennes. La comtesse de Lalaing contribua ainsi, notamment par ses traductions de Leopardi, à introduire dans notre pays la littérature romantique italienne¹² qui n'y fut connue que tardivement. Le fonds de Stassart renferme quelques billets - souvent d'invitation - adressés par la comtesse au baron de Stassart. Nous y apprenons incidemment qu'elle perfectionnait sa connaissance de la langue italienne en s'entretenant avec des professeurs d'italien à Bruxelles¹³. Elle paraît également avoir rencontré Gioberti¹⁴ qui séjourna une dizaine d'années à Bruxelles¹⁵ et dont elle a traduit la dédicace A Silvio Pellico. Citons parmi ses autres traductions celle de la Vie du Dante de Cesare BALBO (2 vol. 1844-1846), la Vie du Tasse de J.B. MANSO [1842], le Canto notturno [1848] et la Ginestra [1853] de LEOPARDI. De l'anglais, elle traduisit notamment les Lamentations du Tasse (s.d.) et le Manfred (1833; 2e édit., 1852) de BYRON.

La comtesse de Lalaing avait formé une vaste bibliothèque qu'avec une grande générosité, elle légua à la Bibliothèque royale. Récemment - en décembre 1967 - à l'occasion du centenaire de la donation, la Bibliothèque a exposé quelques ouvrages caractéristiques choisis parmi les neuf cent trente volumes qui composaient le legs.

12 G. CHARLIER, Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850). II : Vers un Romantisme national, Bruxelles, 1959, p. 490 (Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique).

13 A.G.R., fonds de Stassart, correspondance de la comtesse de Lalaing (1845-1853), cahier no 1, f° 47, s.d. [c. 1851].

14 Ibid.

15 De 1834 à 1845, cf. A. SIMON, Gioberti à Bruxelles, dans Risorgimento, t. I (1958), p. 7 à 40.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Au dix-neuvième siècle, le comte Maximilien de Lalaing fit établir un inventaire de ses archives par Balthazar Delsaux, ancien fontenier de la ville de Bruxelles, qui remplit les fonctions d'archiviste de la ville de 1814 à 1842

¹⁶. Cet inventaire ne concerne qu'une partie des archives déposées.

Essentiellement pratique, ce travail s'attache surtout aux biens et néglige l'intérêt historique des documents.

Les archives de la famille de Lalaing ont souffert au début du dix-huitième siècle du pillage du château de Zandbergen, le 20 décembre 1708 et les jours suivants, par des soldats alliés. Les pillards forcèrent les portes des archives et détruisirent ou emportèrent nombre de papiers de Jacques II de Lalaing. Ils en transportèrent, nous dit-on, jusque dans la ville de Grammont.

ACQUISITION

En 1960, le feu comte de Lalaing décidait de confier aux Archives générales du Royaume les archives de sa famille. Il mettait ainsi à la disposition des chercheurs et des érudits un fonds plein d'intérêt, tant pour l'histoire générale, particulièrement au seizième et au début du dix-septième siècle, que pour l'histoire locale ou l'histoire des institutions.

16 Ch. PERGAMENI, Les archives historiques de la ville de Bruxelles. Notices et inventaire, Bruxelles, 1943, p. XIV.

Contenu et structure

CONTENU

Le fonds est constitué par les archives des descendants de Philippe de Lalaing, seigneur de la Mouillerie, et par celles de familles qui leur furent alliées. Les documents déposés s'échelonnent du treizième au dix-neuvième siècle et sont conservés dans 28 boîtes et 326 portefeuilles qui occupent environ 40 mètres de rayons.

On ne saurait parler des archives des comtes de Lalaing sans y associer les travaux de Pierre Caudrelier qui fut, vers la fin du dix-huitième siècle, le secrétaire du comte Maximilien-Charles-Joseph de Lalaing. Pierre Caudrelier s'occupait de la gestion des biens du comte, notamment de la perception des fermages, et nous avons retrouvé plusieurs des carnets qu'il utilisait à cet effet. Bien des baux de cette époque sont d'ailleurs écrits de sa main. A l'occasion de procès ou de conflits, il s'astreignit à des recherches historiques et rédigea des notes étudiant l'origine ou l'exercice de certains droits. Il travailla à la rédaction du dossier généalogique nécessaire pour l'entrée du comte de Lalaing aux états de Brabant, ainsi qu'à l'établissement des dossiers des enfants du comte qui furent admis au chapitre de Nivelles et dans l'Ordre de Malte. Pierre Caudrelier paraît s'être intéressé non seulement à l'histoire de la famille de Lalaing, mais à la généalogie en général, et il nous a laissé des extraits et de nombreuses notes sur ces sujets. Tous ces travaux l'amènèrent à étudier les archives de la famille et beaucoup d'actes du fonds portent une analyse dorsale écrite de sa main. Son écriture, claire et élégante, se rencontre en maints endroits du fonds. Aussi nous a-t-il paru intéressant de reproduire ici un fac-similé qui permettra au lecteur, non encore familiarisé avec les archives de la famille, de reconnaître aisément l'écriture de Pierre Caudrelier.

ARCHIVES CONCERNANT LES PERSONNES

Touchant la famille de Lalaing, le chercheur ne trouvera ici que peu de documents relatifs aux ascendants du seigneur de la Mouillerie. Les principaux sont un cartulaire et formulaire utilisé par Antoine de Lalaing, comte d'Hoogstraten, pour la gestion de ses biens et la collation de bénéfices, et une trêve conclue entre le roi René et Jean de Luxembourg, où Simon de Lalaing apparaît comme signataire. Ce dernier acte étant, comme nous le verrons, entré d'ailleurs ultérieurement dans le fonds. On doit ainsi constater l'absence de documents de la famille relatifs à la période des ducs de Bourgogne, auxquels l'histoire de la famille de Lalaing demeure associée puisque sept des siens périrent au service des ducs

¹⁷

et que, surtout, le bon chevalier Jacques de Lalaing reste l'exemple le plus

17 O. CARTELLIERI, *Am Hofe der Herzlige von Burgund. Kulturhistorische Bilder*, Bâle, 1926, p. 85.

accompli de ce renouveau de l'ancienne chevalerie auquel les ducs s'attachèrent

¹⁸. Cette absence de souvenirs antérieurs s'explique par le fait que Philippe de Lalaing, étant le fils naturel du comte d'Hoogstraten, n'avait pas hérité des biens de son père, bien qu'il eût été légitimé et que le comte n'ait pas eu d'enfants de son mariage avec Isabeau de Culembourg. Les biens du comte passèrent à son neveu Philippe de Lalaing, comte d'Hoogstraten, si bien que les archives du comté d'Hoogstraten sont aujourd'hui conservées parmi celles des princes de Salm

¹⁹.

Le fonds déposé aux Archives générales du Royaume renferme une belle série de factures (1833-1849), de comptes de ménage (1850-1862) et de comptes de la gestion des biens (1833-1864) de la comtesse douairière de Lalaing.

Si des archives de la famille de Lalaing nous passons à celles des familles alliées, nous pouvons constater que du point de vue des archives, l'alliance contractée en 1634 par Ferry-Servais de Lalaing avec Anne-Marie van der Noot, fille du seigneur de Kiezegem, est particulièrement importante. Le fonds de la famille de Lalaing contient en effet un grand nombre de documents touchant les van der Noot, et plus particulièrement les descendants d'Adrien van der Noot et de Catherine Rampaert, dame de Kiezegem.

Touchant l'histoire de la famille, il convient de signaler en premier lieu l'existence de deux cartulaires établis aux dix-septième et dix-huitième siècles et contenant la transcription d'actes relatifs à des membres de la famille van der Noot (13e-17e s.). Signalons pour le quatorzième siècle un mandement de la duchesse Jeanne de Brabant en faveur de Jean van der Noot et de Philippe Hinckart (16 décembre 1391). Au quinzième siècle nous rencontrons Antoine van der Noot, écuyer d'écurie de Philippe le Bon et époux d'Elisabeth van der Meeren.

Les documents les plus intéressants concernent le chancelier Jérôme van der

¹⁸ Voir, notamment Le livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, édité par KERVYN DE LETTENHOVE : Oeuvres de Georges Chastellain, tome VIII, Bruxelles, 1866, p. 1 à 259. G. DOUTREPONT, La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne, Paris, 1909, p. 101 et 102. J. CALMETTE, Les grands ducs de Bourgogne, Paris, 1949, p. 303. J. RYCHNER, La littérature et les moeurs chevaleresques à la cour de Bourgogne (leçon inaugurale, 30 janvier 1950), Neuchâtel, 1950, p. 13 à 25. Récemment - en 1955 - ce sujet a fait l'objet d'une thèse à l'Université de Virginie (E.U.) : P.C. GRIFFIN, Chivalric institutions at the court of Burgundy as reflected in the life of Jacques de Lalaing; a study of the epoch of Philippe le Bon (indiqué dans Dissertation Abstracts, t. XV, 1955 (3), p. 1846).

¹⁹ J. MICHIELSEN et E. ADRIAENSEN, Hoogstraten. Archieven van het voormalig hertogdom berustende te Anholt, dans Oudheid en Kunst, t. III, 1907, p. 47 à 68. Nous signalons d'autre part à l'attention des chercheurs que les archives du château de Lallaing ont été données à la ville de Douai où elles sont conservées aujourd'hui. Ce fonds concerne surtout les XVIe et XVIIe siècles et l'on y trouve notamment de nombreux documents touchant les comtes Charles Ier et Charles II de Lalaing. Nous remercions vivement Monsieur Robinet, Conservateur en chef, Directeur des services d'archives du département du Nord, et Mademoiselle Mestayer, Archiviste de la ville de Douai, pour les renseignements qu'ils ont eu l'amabilité de nous fournir au sujet de ce fonds.

Noot (c. 1450-1541). Il était le fils de Wauthier V, conseiller au Conseil de Brabant, et le neveu du chancelier Geldolphe van der Noot. C'est à l'intervention du comte de Nassau que Jérôme van der Noot fut nommé en 1495 membre expectant du Conseil de Brabant. Trois ans plus tard, en 1498, il épousait Marie de Nassau, fille de Jean bâtard de Nassau. L'année suivante il entra au Conseil de Brabant à la suite de la résignation par son père de la charge de conseiller. Le 19 janvier 1515, il devint chancelier de Brabant. Il conserva son poste jusqu'au moment où, atteint de cécité, il demanda à en être déchargé (17 janvier 1532). Ce fut son cousin, Adolphe van der Noot, qui lui succéda.

Parmi ses archives conservées ici, il convient de signaler d'abord un cartulaire de ses biens, ainsi que des chartes concernant sa maison située dans la Volderstrate à Bruxelles. L'autorité et la considération dont jouissait Jérôme van der Noot dans sa propre famille, se marquent par le fait qu'on le voit apparaître dans le règlement de nombreuses affaires familiales. Il s'occupa de la liquidation de la maison mortuaire de son père et intervint dans la succession de son beau-frère Henri de Nassau, échevin de Bréda. Il fut tuteur des enfants de Jean van der Noot et de Catherine Schats. Plus tard, à la mort de son frère Adrien, il fut également tuteur de ses neveux et nièces et s'occupa de la gestion de leurs biens.

Bien entendu les documents qui offrent le plus d'intérêt sont ses papiers d'office. Une liasse de papiers concerne la chancellerie de Brabant. On y trouve plusieurs lettres closes de Marguerite d'Autriche, un bref de Léon X, et un inventaire des documents relatifs à l'office de la chancellerie trouvés dans sa maison mortuaire.

Bien que conseiller au Conseil de Brabant, Jérôme van der Noot trouvait cependant le loisir de s'occuper des affaires de la maison de Nassau, puisque Henri III de Nassau le charge en 1513 de renouveler les lois du pays de Zélande et le choisit cette même année pour arbitre dans un procès.

Son fils Engelbert fut écoutète de Lierre et maître d'hôtel de René de Nassau, prince d'Orange, et de son épouse Anne de Lorraine. Cette dernière l'envoya après la mort de son époux en mission en Lorraine auprès de sa famille (1545). Elle le conserva à son service lorsqu'elle fut devenue duchesse d'Aarschot par son mariage avec Philippe II de Croy. Le fonds contient quelques documents conservés par le maître d'hôtel.

Ajoutons que le frère du chancelier, Adrien van der Noot, fut chargé de la gestion des biens d'Henri comte de Nassau, seigneur de Bréda, de Diest et de Grimbergen, pendant le voyage que ce prince fit en Espagne en compagnie de Charles-Quint. Ainsi l'histoire de la famille van der Noot paraît-elle être liée à la fin du quinzième et au début du seizième siècle à celle de la maison de Nassau.

On sait que pendant les troubles de la fin du seizième siècle Charles van der Noot, seigneur de Risoir, et son frère Gaspard, seigneur de Carloo, furent des partisans du Taciturne. Le fils de Charles fut gouverneur de L'Écluse et

lieutenant d'Henri de Nassau pour les places de Flandre. Le fonds ne contient que de bien rares souvenirs à leur sujet. Par contre, pour la même époque, il faut signaler la présence dans le fonds d'une commission du duc d'Anjou pour Jacques van der Noot.

Au dix-septième siècle les documents conservés concernent les seigneurs de Kiezegem. Jacques van der Noot, époux de Catherine Taye, fut bourgmestre de Bruxelles. Son fils Léonard fit ses études à l'Université de Dôle : le chercheur trouvera dans le fonds son diplôme de licencié en droit (1632). Il fut à plusieurs reprises surintendant de l'administration du canal de Willebroek²⁰ et, comme son père, il fut bourgmestre de Bruxelles. Il obtint en 1659 l'érection en baronnie de sa seigneurie de Kiezegem.

Son second fils, Jean-Baptiste van der Noot, entra dans l'infanterie et devint en 1669 capitaine d'une compagnie d'infanterie bourguignonne. Il se distingua au cours de la défense de Besançon en mai 1674 lors de l'occupation de la Franche-Comté par les armées de Louis XIV. En 1682, il était nommé lieutenant-colonel du régiment de don Juan Baptista de la Rigada. A la fin de ses jours, il était lieutenant du gouverneur de la ville et citadelle de Léau.

Le fils aîné, Rasse-Léonard van der Noot, embrassa également la carrière des armes. Il fut capitaine dans la compagnie du baron de Grysperre au service des Provinces-Unies. Léonard-Mathias van der Noot, baron de Kiezegem, fils de Rasse-Léonard et de Marie-Thérèse de la Kethulle, mourut le 11 avril 1753 sans descendance.

Sans nous attarder aux familles apparentées aux van der Noot, nous noterons cependant au passage une copie du contrat de mariage de l'amiral Boisot, ainsi que quelques pièces concernant son frère Charles. Ils étaient fils de Pierre Boisot, trésorier général des finances et trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or, également représenté dans le fonds.

L'alliance contractée par Jacques II de Lalaing avec Marie-Thérèse Rym explique la présence dans le fonds de documents concernant les Rym. Charles Rym, conseiller au Conseil de Luxembourg, fut chargé par l'empereur Maximilien II d'une ambassade à Constantinople auprès du sultan Sélim II l'Ivrogne. Il tint à cette occasion un registre (1569-1570) de correspondance qui a été placé parmi les papiers d'office. Par une heureuse coïncidence le fonds contient également deux exemplaires de l'itinéraire du voyage de Charles Rym, rédigé par un de ceux qui l'accompagnaient: Jacques de Bracle. En 1574 Charles Rym entra au Conseil Privé sur proposition du président Viglius. Il passa les dernières années de sa vie à Gand. Ses descendants demeurèrent fixés dans cette ville où ils remplirent des fonctions échevinales. Son arrière-petit-fils, Maximilien-Antoine Rym, fut le dernier de la lignée. Ses armes furent enterrées avec lui en l'église Saint-Michel.

Si nous passons ensuite à la famille L'Archier, nous signalerons en premier lieu

20 L. HYMANS, Bruxelles à travers les âges, t. I, Bruxelles, 1882, p. 119.

Philippe L'Archier, commis de Léonard de Tassis, maître général des postes. Il fut secrétaire de Philippe II et maintenu en fonction en 1600 par les archiducs Albert et Isabelle. Le fonds contient deux registres de la correspondance des archiducs pour les années 1613 à 1616, registres dont on ne peut que souligner l'intérêt.

Charles L'Archier, maître de la chambre des comptes de Brabant, fut commissaire ordinaire des montres de l'armée navale et fut chargé à plusieurs reprises de différentes commissions. Il avait également été le secrétaire de l'archiduc Matthias et son agent aux Pays-Bas. Quatre pièces subsistent qui témoignent de cette activité pendant les années 1586-1589. En 1585 l'empereur Rodolphe II accorda au secrétaire de son frère le titre de comte du sacré palais de Latran.

Son petit-fils, Charles L'Archier, acheta en 1673 l'hôtel de Bucquoy au Sablon à Bruxelles. Il obtint en 1699 l'érection en comté de sa seigneurie de Tildonk. Sa fille unique Marie-Catherine L'Archier épousa le 31 janvier 1703 Maximilien-Joseph de Lalaing.

Aux L'Archier furent alliés les vanden Campe et les d'Ennetières. Charles vanden Campe fut drossard du comté de Megen pour les Croy pendant plus de trente années. On le trouve également au service de la famille Schetz de Grobendoncq. Il acquit la seigneurie de Tildonk en 1644 et fut anobli le 23 mars 1650. Sa fille Catherine épousa Jean-Baptiste L'Archier.

Les d'Ennetières sont une famille tournaisienne qui compte plusieurs poètes parmi ses membres. Ce ne sont pas eux que nous rencontrons ici, mais leurs parents qui furent fonctionnaires des finances : Jean d'Ennetières, conseiller et commis des finances, et son fils Jacques, trésorier général des domaines et finances, maître de la chambre des comptes à Lille.

Les documents que nous avons conservés concernent surtout Charles-Philippe d'Ennetières, autre fils de Jean. Il fit ses études à l'Université de Dôle. A titre de curiosité, on peut signaler trois billets de confession qui lui furent délivrés au cours de l'année 1633 à Compostelle, à Montserrat et à Lorette. Charles-Philippe d'Ennetières obtint en 1629 la charge de bailli de Flobecq et de Lessines. Son père, déjà, avait en 1614 acquis pour vingt et une années l'office de ce bailliage, que sa mère, devenue veuve, résigna à son profit. Charles-Philippe d'Ennetières chercha à faire transférer sur la caisse du domaine de Lessines, la pension viagère de cent charges de sel qu'il possédait sur la saunerie de Salins. En 1638, il fut nommé bailli de La Hamaide. Des comptes de son office sont conservés pour les années 1638-1659. Charles-Philippe obtint en 1641 des lettres patentes de chevalerie. Il avait épousé Catherine-Louise de Landas, fille du seigneur de Wannehain. Les dispositions testamentaires qu'il prit conjointement avec son épouse, le 11 novembre 1662, furent la source de procès interminables à la mort de leur fils, Jean-François-Alexandre d'Ennetières.

Les Landas sont une famille du Nord de la France. Deux de ses membres

remplirent pendant la seconde moitié du seizième siècle la charge de bailli de Cysoing : Jacques de Landas, d'abord, puis son fils Walerand. Ainsi s'explique la présence dans le fonds de treize comptes du bailliage de Cysoing pendant la période 1524-1597. Pierre de Landas fut, lui, prévôt de la ville de Cysoing.

La nomination en 1588 de Louis de Landas comme reward de Lille donna lieu à un intéressant procès avec les échevins de cette ville. Signalons encore que Louis de Landas obtint en 1613 des lettres patentes de chevalerie. Il avait épousé Jeanne de Cambry, dame du Marais. Parmi les quelques documents relatifs à la famille de son épouse, nous noterons une attestation touchant le pèlerinage effectué en 1565 par Jean Cambry à Jérusalem et sa visite des lieux saints.

Alexandre de Landas, fils de Louis et de Jeanne de Cambry, fit ses études à l'Université de Douai où il obtint en 1611 le diplôme de licencié en droit. Admis un an plus tard au nombre des avocats postulants au Conseil de Malines, il fut nommé en 1621 auditeur extraordinaire de la chambre des comptes de Lille.

L'alliance contractée en 1734 entre Charles-Philippe-Joseph de Lalaing et Marie-Camille de Beer nous vaut la présence dans le fonds de documents intéressant les familles de Beer, d'Overloope et van Boonem.

La famille de Beer possédait la seigneurie de Meulebeke. Philippe-Joseph de Beer épousa Marie-Anne-Fernandine d'Overloope. Son épouse mourut après lui avoir donné deux filles: Marie-Camille et Marie-Livine. Leur père dut assurer la gestion des biens dont elles héritèrent du côté maternel. Les différents comptes en sont conservés, ainsi que les états des biens. Particulièrement difficile et compliquée fut la succession de leur grand-père, Jean-Antoine d'Overloope, qui avait été commis des impositions.

Jean-Antoine d'Overloope avait épousé en 1682 Marie-Jacqueline van Boonem, fille d'un bourgmestre de Bruges. Lui-même fut bourgmestre et échevin du Franc et le collège du Franc lui offrit une coupe quand, en 1694, il résigna ses fonctions pour s'installer à Gand. Il devint commis des impositions dans le quartier de Gand. La reddition de ses comptes se déroulait devant des commissaires, députés par l'empereur à l'audition des comptes en Flandre, et à l'intervention de députés des états de la province. Le commis versait au receveur général des aides la quote-part qui lui revenait et se chargeait également du paiement de rentes émises. Le fonds contient non seulement les doubles des comptes, conservés par Jean-Antoine d'Overloope, mais encore ses livres de caisse et ses manuels, si bien que ces documents sont intéressants tant pour les finances que pour la comptabilité. Cette magnifique série couvre, quasi sans interruption, les années 1695 à 1721. Comme toujours, la situation du receveur ne fut éclaircie que bien longtemps après son décès. Ses héritiers chargèrent le notaire André- François de Backer de la liquidation de ses comptes, moyennant un pourcentage, ce qui ne manqua pas d'entraîner finalement un procès.

Anne-Marie-Philippine de Draeck qui épousa en 1764 Maximilien-Charles-

Joseph de Lalaing, semble n'avoir conservé que peu d'archives familiales du côté paternel. Par contre, l'on retrouve dans le fonds de Lalaing de nombreux documents provenant des ascendants de sa grand-mère maternelle, Angéline-Louise de Brune, fille de François de Brune et de Marie-Jacqueline Le Prévost de Basserode.

La famille de Brune compte parmi ses membres plusieurs bourgmestres du Franc de Bruges. Les papiers les plus intéressants que l'on trouvera ici sont ceux d'un frère d'Angéline-Louise : Emmanuel-Philippe de Brune, chevalier de Malte. Emmanuel-Philippe de Brune avait été reçu dans l'Ordre de Malte en 1720. Il nous a laissé le récit de ses caravanes et l'itinéraire de ses voyages accomplis au cours des années 1720-1727. Il fut ensuite nommé procureur de son Ordre aux Pays-Bas et était, en 1763, commandeur de Villedieu

²¹. Le chercheur trouvera, classés dans les papiers d'office, ses carnets de notes et sa documentation. Il avait conservé également une liasse de pièces relatives à la gestion des biens de différentes commanderies des Pays-Bas. On trouve encore dans ses papiers quelques documents provenant de trois commandeurs de l'Ordre ; il est vraisemblable que Emmanuel-Philippe de Brune avait eu à intervenir dans leurs successions.

La famille Le Prévost de Basserode est d'origine lilloise. Adrien Le Prévost de Basserode, époux de Josine Borluut, fut particulièrement curieux de généalogie. Il a réuni à ce sujet une grande masse de notes et composé, aux environs de 1600, sept manuscrits que nous avons placés dans les généralités parce qu'ils intéressent un grand nombre de familles.

Les familles alliées aux Le Prévost de Basserode sont également représentées dans le fonds, telles les familles Barrat, de Bracle ou van der Hofstadt.

Jean Barrat fut conseiller et maître extraordinaire des comptes en la chambre de Lille; il était fils d'un bourgeois de Tournai, Rasse Barrat, et de Marguerite van Steelandt, et nous a laissé des données concernant sa famille.

Touchant la famille de Bracle, il faut signaler un intéressant recueil généalogique, établi au seizième siècle, ainsi que quelques documents relatifs aux enfants de Rasse de Bracle et d'Agnès de Cuinghien. Eras- qui fut un érudit, curieux de généalogie et auteur, selon A. Vander Meersch, du manuscrit relatif à sa famille qui est conservé aux Archives de la ville de Gand. Pierre, qui embrassa la carrière des armes et fit campagne en Italie. On sait qu'il refusa de servir le duc d'Albe aux Pays-Bas et fut destitué. Devenu gouverneur de la principauté d'Épinoy, il fut admis dans l'Ordre de Malte. Josse, qui fut conseiller au Conseil de Flandre. Jacques, enfin, qui accompagna en 1570 à Constantinople l'ambassadeur Charles Rym et qui nota, nous l'avons vu, l'itinéraire de son voyage ainsi que quelques brèves remarques à propos des régions traversées. A son retour il sentit les atteintes de la gravelle et mourut à Vienne des suites de l'opération de la pierre, le 22 décembre 1571. Il était âgé de trente et un ans. Peu de jours auparavant, il avait écrit une lettre fort

21 A.G.R., Famille de Fourneau de Cruquembourg, no 38b.

touchante à sa famille

22.

Jean van der Hofstadt dit de Tenremonde fut maître de l'artillerie sous Charles-Quint et nous a laissé deux pièces intéressantes relatives à son office : ses instructions reçues en 1527 pour remplir la charge de capitaine de Tournai et son rapport établi l'année suivante pour la défense des places fortes du Hainaut. Il fut nommé par Charles-Quint à la fin de l'année 1528 lieutenant gouverneur de la terre d'Utrecht, dont Antoine de Lalaing était alors gouverneur. Jean de Tenremonde avait acquis en 1526 la seigneurie de Bornival en Brabant, mise en vente par François bâtard de Luxembourg avec le consentement de Marie de Luxembourg, duchesse douairière de Vendômois, et de Charles de Luxembourg, comte de Brienne.

Les archives inventoriées ici ne contiennent que peu de documents touchant des membres de la famille de Maldeghem. Ils sont généralement relatifs à la gestion de leurs biens. Jean-Dominique de Maldeghem qui fut nommé conseiller d'État en 1718 est représenté dans le fonds. Son arrière-petite-fille, Marie-Henriette de Maldeghem, dont nous avons parlé déjà, devait épouser en 1807 Charles-Joseph-Ghislain de Lalaing. Parmi les familles alliées aux Maldeghem nous nous attacherons plus particulièrement aux Micault, aux de Haudion et aux d'Argenteau.

Jean Micault, époux de Livine de Welle, fut receveur général des finances et trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or. Son petit-fils Louis Micault, chanoine de Sainte-Gudule, nous a laissé des pièces concernant la gestion de ses prébendes. Elles ont été classées parmi les papiers d'office. Le fonds contient également des documents relatifs à l'autel dédié à saint Lazare qui avait été construit par la famille Micault dans la chapelle du saint sacrement en l'église Sainte-Gudule, et aux diverses fondations qui y étaient liées. Pour la famille de Haudion sont conservés plusieurs octrois de tester, ainsi que des comptes de Georges Follez, chargé au milieu du dix-huitième siècle de la gestion des biens de la famille.

Pour les d'Argenteau, enfin, les documents conservés sont relatifs à un procès qui opposa au début du dix-neuvième siècle des membres de cette famille à propos de la succession de l'ambassadeur à Versailles, Florimond-Claude de Mercy-Argenteau.

ARCHIVES CONCERNANT LES BIENS

Les archives concernant les biens offrent également beaucoup d'intérêt. Il ne subsiste que quatre pièces relatives à cette seigneurie de la Mouillerie, située à Ansereul, et qui paraît avoir été la principale possession de Philippe de Lalaing. L'explication en est que ce bien passa dans la suite à des cadets de la famille, non sans procès, d'ailleurs.

Le mariage contracté en 1554 par Jacques I de Lalaing avec Marie d'Enghien devait faire entrer dans les biens de la famille de Lalaing la seigneurie de Zandbergen qui allait être la plus importante possession de la lignée : celle où se trouve le château familial. Tenue de la baronnie de Boelare, la seigneurie de Zandbergen avait appartenu au quinzième siècle à la famille d'Oisy, puis, au siècle suivant, aux d'Enghien.

Nous avons fait allusion déjà, à propos des archives, au pillage du château de Zandbergen au début du dix-huitième siècle. En dépit de l'octroi de lettres de sauvegarde et de la présence de deux gardes affectés par le duc de Marlborough à la protection du château, la maison ne put être épargnée. Un détachement des armées alliées cantonné à Moerbeke s'y introduisit le 20 décembre 1708. Ce jour-là et les jours suivants, les soldats enlevèrent les meubles du château et tuèrent le bétail. Quelques mois plus tard, une sentence du Conseil de guerre devait accorder au seigneur de Zandbergen une indemnité de quinze mille sept cent soixante florins pour les dommages subis. Au siècle précédent - en 1659 - Ferry-Servais de Lalaing avait soutenu un procès pour défendre à l'encontre des échevins de Zandbergen, l'immunité de logement de troupes qui devait lui être reconnue en sa qualité d'homme d'armes.

En ce qui concerne les biens situés à Zandbergen, nous attirerons l'attention du chercheur sur l'intérêt d'une série de censiers s'échelonnant du quinzième au dix-huitième siècle, et sur les différents manuels tenus par les propriétaires de la seigneurie. Signalons également que le procès soutenu à partir de 1758 devant le Conseil de Flandre puis devant le Conseil de Malines par Charles comte de Lalaing contre Théodore baron de Plotho et de Wedergrate à propos du droit de pêche dans la Dendre, donna lieu à la constitution de nombreux dossiers.

Touchant l'histoire du village de Zandbergen, certains actes sont à relever plus particulièrement, tels l'accord conclu entre Virgile d'Enghien et les brasseurs et cabaretiers de sa seigneurie (1543), l'octroi d'Albert et d'Isabelle relatif aux droits perçus sur les ponts de la localité (1614), ou encore la concession par l'empereur de deux foires annuelles, en mai et en octobre (1737). La requête introduite en 1771 par les habitants de Zandbergen en vue d'obtenir la nomination d'un vicaire, contient des données intéressantes du point de vue démographique. Ajoutons enfin que le fonds contient également une copie du règlement établi en 1625 pour l'administration de l'église et des Pauvres ainsi que l'original d'une convention ultérieure, signée en 1757 par le comte de Lalaing et le curé de la paroisse.

La famille de Lalaing possédait également des biens dans la localité voisine de Denderwindeke. En 1758, le comte de Lalaing y acquit à la suite d'un échange la seigneurie de Cruyckenbourg, au sujet de laquelle le chercheur trouvera des documents dans le fonds.

Maximilien-Joseph de Lalaing hérita du comté de Tildonk à la mort de son beau-

père Charles L'Archier, et en obtint le relief par acte de la Cour féodale de Brabant, le 15 février 1704. Cette terre faisait primitivement partie du domaine du duché de Brabant. Après avoir été engagée dès 1559, elle fut mise en vente au dix-septième siècle en même temps que d'autres seigneuries en raison des charges qui pesaient sur le pays à la suite des guerres. Charles vanden Campe l'acheta en 1644. L'acquéreur, qui était drossard du comté de Megen, y déclencha aussitôt une action énergique pour la restauration des droits seigneuriaux. Il obtint en 1645 des lettres de purge civile d'où sortirent plusieurs procès en matière de droit de plantis. La terre de Tildonk passa en 1662 à sa fille Catherine, épouse de Jean-Baptiste L'Archier. Le fils de ces derniers, Charles L'Archier, obtint en 1699 que sa seigneurie fut érigée en comté.

Les biens de la famille de Lalaing à Tildonk se complétèrent par l'acquisition des seigneuries de Nieuwenborg en 1761 et de Lauwendries en 1772.

Le fonds contient quelques registres et documents - généralement de la fin du dix-huitième siècle - de l'échevinage de Tildonk ainsi que des cours censales de Lauwendries et de Nieuwenborg. Signalons en passant qu'une requête des échevins de Tildonk qui figure dans le fonds, nous apprend que les archives de leur échevinage avaient beaucoup souffert des guerres de la fin du dix-septième et du début du dix-huitième siècle et particulièrement d'un pillage survenu au cours de l'année 1705.

Les seigneuries de Wannehain et du Marais échurent à Charles-Philippe-Joseph de Lalaing par la succession de son oncle maternel, Jean-François-Alexandre d'Ennetières, fils de Catherine-Louise de Landas, dame de Wannehain et du Marais. Le jeune Charles-Philippe-Joseph de Lalaing obtint le relief de ces deux seigneuries dès le mois de septembre 1712, mais leur possession définitive ne lui fut concédée que par la transaction conclue le 9 mars 1720 avec les autres héritiers.

La seigneurie du Marais, située à Blandain, avait été achetée en 1485 par Nicolas des Farvacques à Pierre de Mouchin dit du Mares. Elle passa ensuite dans la famille de Landas à la fin du seizième siècle, par le mariage de Jeanne de Cambry, fille de Marie des Farvacques, avec Louis de Landas. En 1757 le comte de Lalaing arrondit ses biens à Blandain par l'achat des seigneuries d'Esquennes et du Monchel. Le lecteur notera la présence dans le fonds analysé ici, de baux de la cense du Marais, de dénombremments des fiefs tenus des seigneuries du Marais et d'Esquennes et, surtout, de registres et de liasses des échevinages de ces deux seigneuries. Deux lettres, enfin, adressées en 1716 à Maximilien-Joseph de Lalaing, nous montrent que certains au moins des habitants de ces régions frontalières se préoccupaient de leur propre sort et tentaient d'infléchir les négociations diplomatiques en cours.

La famille de Landas était en possession de la seigneurie de Wannehain depuis le seizième siècle. Nous avons rappelé plus haut comment la seigneurie entra en 1712 dans la famille de Lalaing. La localité faisait alors partie du Tournaisis et c'est la convention des limites conclue en 1769 qui stipula sa cession à la

France. Le fonds contient des comptes des biens de Wannehain et de Blandain, des chirographes ainsi que d'autres documents du greffe des échevins de Wannehain. Mais le document le plus amusant est sans doute l'arrentement consenti en 1500 par Simon de Landas, seigneur de Wannehain. Le propriétaire, qui devait être d'humeur gaie et avenante, cède une terre à un musicien, en y mettant la condition que le bénéficiaire viendra jouer de son instrument et faire danser chaque fois qu'il l'en priera.

C'est en 1776 que le comte Maximilien-Charles-Joseph de Lalaing acheta la baronnie d'Arquennes. Cette terre faisait sous l'ancien régime partie du duché de Brabant. Elle était divisée pendant les quinzième et seizième siècles en seigneurie de la cour et seigneurie du château, cette dernière relevant féodalement de la précédente. La terre d'Arquennes fut érigée en baronnie en 1627 en faveur de Godefroid de Berghes. Il semble bien que le jugement du curé d'Arquennes, qui écrivait en 1753 : " Il est évident que les anciens seigneurs d'Arquennes ont pris à tâche de se dépouiller de leurs biens ", ne manquait pas de pertinence. Une sérieuse amputation du bien d'Arquennes eut lieu au début du dix-septième siècle quand Florent comte de Berlaymont et Marguerite de Lalaing mirent en vente leur seigneurie du château. Gérard de Hornes, seigneur de la cour, exerça alors son droit de retrait à l'égard de la seigneurie, mais il s'adjoignit différents acquéreurs qui rachetèrent la cense et les bois, qui furent ainsi éclissés du fief principal. Au siècle suivant, Alphonse-Dominique prince de Berghes engagea en 1716 sa seigneurie pour soixante mille florins à Henri Moors, conseiller et résident du prince-évêque de Liège. Les engagistes furent bientôt accusés d'outrepasser leurs droits et de pratiquer notamment des coupes de bois abusives. D'où un procès qui ne finit qu'en 1758 lors du remboursement de l'engagère par le duc de Croy.

Le chercheur trouvera ici nombre de documents touchant l'histoire de la seigneurie et de la localité. Nous signalerons les documents précisant les droits respectifs des seigneurs de la cour et du château en 1409, 1417 et 1584. Quelques pièces relatives à l'exercice du droit de rémission par les seigneurs d'Arquennes ont également été conservées. La perception des droits de congé paraît avoir rencontré une sérieuse opposition à la fin du dix-huitième siècle. Ce qui nous vaut plusieurs procès dont l'un est particulièrement intéressant parce que de nombreux extraits des registres anciens des échevins et des comptes de la seigneurie y furent produits. Le fonds contient par ailleurs une belle série de comptes de la seigneurie depuis 1645 jusqu'en 1715 et de 1759 à 1799.

Au seizième siècle déjà, l'exploitation des carrières d'Arquennes était importante

²³. Jacques Le Roy observe que leurs pierres furent employées dans la construction des maisons et des églises des environs

²⁴. On se souviendra également que le Palais des Académies fut bâti en pierres

23 Abbé C. DAWANT, *Arquennes, notices historiques* (manuscrit recopié et complété en 1955), p. 7 et 21.

24 J. LE Roy, *Le grand théâtre profane du duché de Brabant*, traduct. La Haye, 1730, Livre I, p. 23.

d'Arquennes et des Ecaussinnes

²⁵. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que l'on trouvera dans le fonds des pièces relatives à ces carrières. Le document le plus ancien qui les concerne, est une transaction conclue en 1520 à propos de l'arrentement d'une carrière. Vient ensuite l'arrentement d'une partie du " Beau Buffet " consenti en 1548. Et à partir de 1611, le lecteur trouvera une série de baux. L'étude de leurs prescriptions, quant à l'entretien des pompes, par exemple, ou au nombre des ouvriers, permettra sans doute de préciser nos connaissances touchant le développement de l'industrie de la pierre.

Le fonds contient également quelques pièces relatives à la chapelle Notre-Dame de Bon-Conseil. La construction de cette chapelle avait été décidée vers 1628 par Godefroid de Berghes, seigneur d'Arquennes, qui y transféra en 1634 le bénéfice de sa chapelle castrale. Plusieurs maîtres de carrières fournirent des pierres de taille pour un montant de douze cents florins dont ils firent abandon en 1648 en échange de la fondation de différents obits.

De nombreuses archives concernent les biens ayant appartenu à la famille de Maldeghem : Indevelde, Steenhuffel, Ter Holst, Blaasveld.

Le bien d'Indevelde, situé à Epegem, fut vendu en 1509 par Catherine et Thorie van Hofstaden à Jean Micault, receveur général des finances. Il passa ensuite dans la famille de Maldeghem (avec la seigneurie de Nederhem, acquise en 1605 par Pierre Micault) par le mariage d'Isabelle-Claire de Kessler, fille de Madeleine-Livine Micault, avec Eugène-Ambroise de Maldeghem. Le château d'Indevelde avait été surnommé Kattenhuis ou maison des chats, en raison des armoiries de la famille Micault

²⁶. La maison était entourée de fossés dont les propriétaires avaient obtenu l'alimentation en eau. En 1758, le château fut loué au duc de Saint-Albans, resté célèbre par ses extravagances

²⁷.

Les biens de Steenhuffel provenaient également de la famille Micault. La seigneurie, qui faisait partie du domaine du duché de Brabant, avait d'abord été engagée une première fois à Alvaro de Almaras, en 1559. Elle le fut à nouveau, en 1626, à Frédéric Micault et fut adjugée en 1638, lors d'une nouvelle enchère, à Madeleine-Livine Micault, dame de Marquette. Un quart de siècle auparavant, en 1598, Pierre Micault, drossard de Lingen, avait déjà acquis dans la localité la seigneurie de Diepenstein. Passée dans la famille de Maldeghem, la seigneurie de

25 L. HYMANS, Bruxelles à travers les âges, t. II, Bruxelles, 1884, p. 91.

26 Ces armoiries étaient : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois chats d'argent, assis et posés de front, cf. J. TH. DE RAADT et E. DE MUNCK, Les Micault belges, leurs portraits et leur histoire, Bruxelles, 1889, p. 11 et 23.

27 A. WAUTERS, Histoire des environs de Bruxelles, t. II, Bruxelles, 1855, p. 374 et 541.

Steenhuffel fut érigée en 1685 en comté de Steenhuffel Maldeghem en faveur d'Eugène-Ambroise de Maldeghem et de ses descendants. Nous signalerons ici à l'attention des chercheurs les nombreux comptes de la seigneurie conservés à partir de 1658 jusqu'en 1803 et qui comprennent également des recettes d'Indevelde. Le fonds contient encore l'original d'un règlement établi en 1718 pour l'administration de l'église et des Pauvres. Pour la seigneurie de Diepenstein, enfin, nous noterons la présence de livres de fiefs et de censiers.

Le bien de Ter Holst était situé à Overijse. Le plus célèbre de ses propriétaires est sans doute le médecin Jean van Wesele, arrière-grand-père de Vésale. Le bien passa ensuite dans les familles Olys, van der Noot, de Haudion enfin au milieu du dix-septième siècle. Anne-Marie-Françoise-Hermeline de Haudion le laissa à son neveu, Charles-Florent-Joseph de Maldeghem, qu'elle avait par son testament du 25 septembre 1766 constitué son héritier universel. Le fils de ce dernier, Joseph-Alexandre-François de Maldeghem, vendit la cense en 1799. Les documents les plus intéressants concernent les droits d'usage dont le propriétaire de Ter Holst jouissait dans la forêt de Soignes. Après bien des contestations, le comte de Maldeghem y renonça en 1772 au profit des domaines et moyennant une somme de quinze mille florins. Au bien de Ter Holst était associée, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, la blanchisserie " De Groote Raem " ou le Grand-Chassis, située derrière le couvent des Bogards, à Bruxelles

²⁸.

La seigneurie de Blaasveld appartenait depuis la fin du quinzième siècle à la famille van Prant. Côme van Prant fut créé baron de Blaasveld en 1647

²⁹. N'ayant pas de descendance, il donna en 1650 sa baronnie en dot à sa parente Agnès-Bernardine de Montmorency, à l'occasion de son mariage avec Balthazar-Guillaume d'Ongnies, comte de Coupigny

³⁰. Entrée dans les biens de la famille d'Ongnies, la baronnie appartint à la fin du dix-huitième siècle à Marie-Madeleine d'Ongnies de Mastaing, épouse de Louis-Octave comte d'Argenteau. Sa fille, Marie-Anne d'Argenteau, devait épouser Joseph-Alexandre-François de Maldeghem.

Plusieurs livres de fiefs et censiers, dont les plus anciens remontent au quinzième siècle, permettront d'étudier la seigneurie de Blaasveld. Au cours des années 1664 et 1665 le seigneur de Blaasveld soutint le droit du fermier de sa pêcherie contre le métier des poissonniers de Malines. Le fonds contient une série de comptes du dix-huitième siècle, à partir de 1723. Nous attirerons toutefois plus particulièrement l'attention sur la présence dans le fonds de registres aux transports et de liasses de l'échevinage et cour féodale de

28 A. HENNE et A. WAUTERS, Histoire de la ville de Bruxelles, t. III, Bruxelles, 1845, p. 483.

29 HERCKENRODE, Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, t. II, Gand, 1865, p. 1590.

30 Ibid.

Blaasveld. Le seigneur de Blaasveld possédait la collation de bourses dans la maison de Saint-Joseph ou Blauw-Huys, à Malines. Trois pièces touchant cette institution ont ainsi été conservées, que nous avons classées parmi les documents relatifs à Malines.

La seigneurie de Makken était située aux Pays-Bas, à Vierlingsbeek. Elle appartient aux Bouwens van der Boye, puis aux Overschie de Neeryssche³¹. Les documents touchant cette seigneurie furent trouvés dans le grenier de la ferme de Beekerstaai et ont fait l'objet d'un inventaire au dix-neuvième siècle

³². Jean-Renier Bouwens van der Boye soutint à la fin du dix-septième siècle deux grands procès, l'un à propos du bac de Beekerstaai, l'autre touchant la perception des redevances annuelles.

En annexe de l'inventaire figure un dossier généalogique Lalaing-Montigny, ainsi que des papiers des familles Pouppez de Kettenis et de Richerich.

Le dossier généalogique était destiné à démontrer la parenté d'une famille originaire, semble-t-il, de Lorraine, avec la famille des comtes de Lalaing, parenté qui ne pouvait être fondée qu'en attribuant un fils à Sanche de Lalaing, seigneur d'Opprebais, qui vécut au quinzième siècle

³³. Cette filiation fut admise par Franquen

³⁴

et figure dans l'Annuaire de la noblesse

³⁵

et dans Goethals

³⁶. Ce n'est que Félix Brassart qui en écrivant en 1879 son histoire de la famille de Lalaing, fut amené à déceler les falsifications contenues dans ces documents

³⁷. Il est vraisemblable, comme le suppose Brassart, que leur auteur fut Pierre-Alexandre de Lalaing. Ce personnage paraît avoir aidé Antoine Lancelot dans son travail au Trésor des chartes

³⁸. Il avait monté à Paris un cabinet héraldique

³⁹

et rédigé un ouvrage consacré à la noblesse du duché de Lorraine

⁴⁰. Le dossier passa finalement dans la famille d'Alcantara par le mariage de

31 Les archives de cette famille, apparentée aux Lalaing, sont conservées aux A.G.R. et contiennent également des documents relatifs à la seigneurie de Makken, cf. E. LEJOUR, Inventaire des archives de la famille Overschie de Neeryssche, Bruxelles, 1963, p. 16 et 115.

32 Inv. no 13.

33 F. BRASSART, Le blason de Lalaing (1879), p. 209 à 211.

34 C. DE FRANQUEN, Recueil historique, généalogique, chronologique et nobiliaire des maisons et familles illustres et nobles du royaume, Bruxelles, 1826, p. 28 à 32.

35 Annuaire de la Noblesse, 1851, p. 158.

36 GOETHALS, Miroir des notabilités nobiliaires, t. II, Bruxelles, 1862, p. 502 à 510.

37 F. BRASSART, Le blason de Lalaing (1879), p. 209 à 219.

38 Ibid., p. 214 et 215

39 Ibid., p. 215. Bibliothèque nationale à Paris, Coll. Bréquigny, n- 128, fo 163 : " État du cabinet de M. le comte de Lalaing de Montigny ", Cf. B.E.CH, t. XXXV, 1874, p. 281.

40 [LALLAING DE MONTIGNY], Annoblis tant du duché de Lorraine que de celui de Bar, par le

Joséphine de Lalaing et d'Emmanuel-Ferdinand d'Alcantara. C'est, semble-t-il, d'un membre de cette dernière famille qu'il fut acquis par la famille de Lalaing. On a la surprise de découvrir parmi ces pièces l'original d'une trêve conclue en 1433 par René d'Anjou, duc de Lorraine. Il nous a paru préférable de placer ce document, dont nous avons parlé déjà, parmi les papiers d'office, plutôt que de le laisser dans le dossier Lalaing-Montigny. Quelques pièces de la famille d'Alcantara se trouvaient jointes au dossier : leur présence s'explique par le mariage auquel nous avons fait allusion plus haut.

Des documents relatifs aux familles Pouppez de Kettenis et de Richterich, ainsi qu'à des familles apparentées, ont également été retrouvés dans le fonds. Nous n'avons toutefois pu déterminer le lien qui les unit soit aux Lalaing, soit aux d'Alcantara. Aussi les avons-nous classés à part. On y notera surtout la présence de documents relatifs à Niel et à Geldrop.

MODE DE CLASSEMENT

Les principes de classement des archives de famille ont été énoncés par Mademoiselle Lejour dans l'article qu'elle a consacré à ces archives⁴¹. Nous nous sommes efforcée d'appliquer ces principes et avons suivi dans la rédaction de l'inventaire trois divisions principales : archives personnelles, papiers d'office et actes relatifs aux biens.

Les archives personnelles ont été, comme il est de règle, classées par famille, en suivant l'ordre généalogique.

Les papiers d'office ont été compris dans un sens large et nous y avons inclus par exemple des documents relatifs à des charges ecclésiastiques ou à des prébendes. Afin que les catégories de documents les plus intéressants pour l'étude des institutions apparaissent clairement aux yeux du lecteur, nous avons classé ces papiers d'office non selon les titulaires des charges, mais selon les fonctions exercées, en les regroupant sous des titres qui, nous l'espérons, mettent l'accent sur le principal.

Les actes relatifs aux biens ont été classés pour chaque pays dans l'ordre alphabétique des communes. Les actes touchant des fondations ont été placés à la localité intéressée et non à la famille des fondateurs. Pour les principales seigneuries nous avons été amenée à créer des subdivisions dans l'ordre suivant : généralités - droits seigneuriaux (droits de congé, droits de plantis, etc.) - fiefs - cens et rentes seigneuriales - offices - recette (comptes) - biens (acquisitions, baux, moulins, bois) - chasse, pêche et droits de pâture -

duc René, avec le blason de leurs armes, à commencer depuis 1382, Liège, 1753. [LALLAING DE MONTIGNY], Nobiliaire du duché de Lorraine et de Bar, par le duc René, avec le blason de leurs armes à commencer depuis 1382, Liège, 1761 ; Gand, 1862. cf. BRASSART, p. 214 ; J.-V. et G. DE LE COURT, Bibliographie nationale, dictionnaire des anonymes et pseudonymes (X^e siècle - 1900), tome I, Bruxelles, 1960, p. 171, 666 et 1158 (Académie royale de Belgique).

41 E. LEJOUR, Les archives de famille, Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, t. XXI, 1950, p. 11 à 27 et p. 163 à 183.

échevinage et commune - église et Pauvres. Bien entendu, ces différentes subdivisions ne sont pas toutes représentées dans chacune des seigneuries. Les types de documents conservés sont assez différents d'une seigneurie à l'autre. Cela tient pour une part au hasard, mais aussi au fait que ce sont surtout les conflits et les contestations qui sont générateurs d'archives.

Dans la mesure du possible, nous nous sommes efforcée de ranger matériellement en rayons les documents, et notamment les chartes, selon la place qui leur a été attribuée dans l'inventaire. Nous n'avons pu cependant nous dispenser, pour des raisons de conservation, de placer en tête du fonds un certain nombre d'actes scellés, isolés dans l'inventaire. De même, les documents hors format ont été rejetés in fine. Nous avons voulu toutefois éviter les fiches de renvoi et ne donner à chaque document qu'une seule cote, correspondant à son rangement matériel en rayons, ceci afin de prévenir tout retard ou confusion dans l'obtention des pièces. Les documents du chartrier et les grands formats sont donc analysés en leur lieu dans l'inventaire, et leur cote y est indiquée, non dans la marge de gauche, mais à droite et sous la forme suivante: Inv. n° - (charte ou grand format).

Description des séries et des éléments

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

Non consultable

34

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

1001

1002

1003

1004

1005

1006

1007

1008

1009

1010

1011

1012

1013

1014

1015

1016

1017

1018

1019

1020

1021

1022

1023

1024

1025

1026

1027

1028

1029

1030

1031

1032

1033

1034

1035

1036

1037

1038

1039

1040

1041

1042

1043

1044

1045

1046

1047

1048

1049

1050

1051

1052

1053

1054

1055

1056

1057

1058

1059

1060

1061

1062

1063

1064

1065

1066

1067

1068

1069

1070

1071

1072

1073

1074

1075

1076

1077

1078

1079

1080

1081

1082

1083

1084

1085

1086

1087

1088

1089

1090

1091

1092

1093

1094

1095

1096

1097

1098

1099

1100

1101

1102

1103

1104

1105

1106

1107

1108

1109

1110

1111

1112

1113

1114

1115

1116

1117

1118

1119

1120

1121

1122

1123

1124

1125

1126

1127

1128

1129

1130

1131

1132

1133

1134

1135

1136

1137

1138

1139

1140

1141

1142

1143

1144

1145

1146

1147

1148

1149

1150

1151

1152

1153

1154

1155

1156

1157

1158

1159

1160

1161

1162

1163

1164

1165

1166

1167

1168

1169

1170

1171

1172

1173

1174

1175

1176

1177

1178

1179

1180

1181

1182

1183

1184

1185

1186

1187

1188

1189

1190

1191

1192

1193

1194

1195

1196

1197

1198

1199

1200

1201

1202

1203

1204

1205

1206

1207

1208

1209

1210

1211

1212

1213

1214

1215

1216

1217

1218

1219

1220

1221

1222

1223

1224

1225

1226

1227

1228

1229

1230

1231

1232

1233

1234

1235

1236

1237

1238

1239

1240

1241

1242

1243

1244

1245

1246

1247

1248

1249

1250

1251

1252

1253

1254

1255

1256

1257

1258

1259

1260

1261

1262

1263

1264

1265

1266

1267

1268

1269

1270

1271

1272

1273

1274

1275

1276

1277

1278

1279

1280

1281

1282

1283

1284

1285

1286

1287

1288

1289

1290

1291

1292

1293

1294

1295

1296

1297

1298

1299

1300

1301

1302

1303

1304

1305

1306

1307

1308

1309

1310

1311

1312

1313

1314

1315

1316

1317

1318

1319

1320

1321

1322

1323

1324

1325

1326

1327

1328

1329

1330

1331

1332

1333

1334

1335

1336

1337

1338

1339

1340

1341

1342

1343

1344

1345

1346

1347

1348

1349

1350

1351

1352

1353

1354

1355

1356

1357

1358

1359

1360

1361

1362

1363

1364

1365

1366

1367

1368

1369

1370

1371

1372

1373

1374

1375

1376

1377

1378

1379

1380

1381

1382

1383

1384

1385

1386

1387

1388

1389

1390

1391

1392

1393

1394

1395

1396

1397

1398

1399

1400

1401

1402

1403

1404

1405

1406

1407

1408

1409

1410

1411

1412

1413

1414

1415

1416

1417

1418

1419

1420

1421

1422

1423

1424

1425

1426

1427

1428

1429

1430

1431

1432

1433

1434

1435

1436

1437

1438

1439

1440

1441

1442

1443

1444

1445

1446

1447

1448

1449

1450

1451

1452

1453

1454

1455

1456

1457

1458

1459

1460

1461

1462

1463

1464

1465

1466

1467

1468

1469

1470

1471

1472

1473

1474

1475

1476

1477

1478

1479

1480

1481

1482

1483

1484

1485

1486

1487

1488

1489

1490

1491

1492

1493

1494

1495

1496

1497

1498

1499

1500

1501

1502

1503

1504

1505

1506

1507

1508

1509

1510

1511

1512

1513

1514

1515

1516

1517

1518

1519

1520

1521

1522

1523

1524

1525

1526

1527

1528

1529

1530

1531

1532

1533

1534

1535

1536

1537

1538

1539

1540

1541

1542

1543

1544

1545

1546

1547

1548

1549

1550

1551

1552

1553

1554

1555

1556

1557

1558

1559

1560

1561

1562

1563

1564

1565

1566

1567

1568

1569

1570

1571

1572

1573

1574

1575

1576

1577

1578

1579

1580

1581

1582

1583

1584

1585

1586

1587

1588

1589

1590

1591

1592

1593

1594

1595

1596

1597

1598

1599

1600

1601

1602

1603

1604

1605

1606

1607

1608

1609

1610

1611

1612

1613

1614

1615

1616

1617

1618

1619

1620

1621

1622

1623

1624

1625

1626

1627

1628

1629

1630

1631

1632

1633

1634

1635

1636

1637

1638

1639

1640

1641

1642

1643

1644

1645

1646

1647

1648

1649

1650

1651

1652

1653

1654

1655

1656

1657

1658

1659

1660

1661

1662

1663

1664

1665

1666

1667

1668

1669

1670

1671

1672

1673

1674

1675

1676

1677

1678

1679

1680

1681

1682

1683

1684

1685

1686

1687

1688

1689

1690

1691

1692

1693

1694

1695

1696

1697

1698

1699

1700

1701

1702

1703

1704

1705

1706

1707

1708

1709

1710

1711

1712

1713

1714

1715

1716

1717

1718

1719

1720

1721

1722

1723

1724

1725

1726

1727

1728

1729

1730

1731

1732

1733

1734

1735

1736

1737

1738

1739

1740

1741

1742

1743

1744

1745

1746

1747

1748

1749

1750

1751

1752

1753

1754

1755

1756

1757

1758

1759

1760

1761

1762

1763

1764

1765

1766

1767

1768

1769

1770

1771

1772

1773

1774

1775

1776

1777

1778

1779

1780

1781

1782

1783

1784

1785

1786

1787

1788

1789

1790

1791

1792

1793

1794

1795

1796

1797

1798

1799

1800

1801

1802

1803

1804

1805

1806

1807

1808

1809

1810

1811

1812

1813

1814

1815

1816

1817

1818

1819

1820

1821

1822

1823

1824

1825

1826

1827

1828

1829

1830

1831

1832

1833

1834

1835

1836

1837

1838

1839

1840

1841

1842

1843

1844

1845

1846

1847

1848

1849

1850

1851

1852

1853

1854

1855

1856

1857

1858

1859

1860

1861

1862

1863

1864

1865

1866

1867

1868

1869

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

2099

2100

2101

2102

2103

2104